



Conditions générales d'utilisation de l'abonnement, Vässla Club pour les particuliers- France

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES CONDITIONS, car elles contiennent des informations importantes concernant l'abonnement, ainsi que les paiements et frais qui peuvent être facturés au Vässla Tribe Member. Elles contiennent également des détails relatifs à la gestion des modifications des présentes conditions d'utilisation, aux renouvellements automatiques, aux limitations de responsabilité, aux informations à propos de la protection de la vie privée et aux droits de rétractation du Vässla Tribe Member.

Objet

Vässla France SAS, 101-109 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois-Perret, France. Le partenaire contractuel Vässla Tribe Members, représenté par son représentant en France Henry Friberg et le directeur général Rickard Bröms, immatriculé au RCS de Nanterre sous le numéro d'immatriculation 908935141, numéro de TVA FR23908935141, met à la disposition de ses clients (les Vässla Tribe Members) le Vässla Club pour les particuliers, un service de mobilité par abonnement dans les zones de service désignées (zone de service).

Exigences générales de l'abonnement

1. Autorisation de conduire

Un Vässla Tribe Member peut être toute personne physique âgée au minimum de 18 ans.

2. Obligations générales et responsabilités du Vässla Tribe Member

Le Vässla Tribe Member est tenu d'utiliser le véhicule conformément aux réglementations françaises relatives à la circulation, c.-à-d. le code de la route.

Durant chaque déplacement, Vässla recommande au Vässla Tribe Member le port d'un casque conforme à la norme CE ou à une norme équivalente ou supérieure, d'une taille parfaitement adaptée au Vässla Tribe Member.

Le Vässla Tribe Member n'est pas autorisé à utiliser le Vässla Bike sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de tout autre médicament susceptible d'altérer sa capacité à conduire un Vässla Bike.

En cas de déménagement du Vässla Tribe Member hors de la zone de service, le Vässla Tribe Member est tenu d'en informer la Customer Care Team afin de trouver une solution et de restituer le véhicule.

Le Vässla Tribe Member est tenu de garer le véhicule conformément à toute réglementation générale ou spécifique en matière de circulation routière.

Le Vässla Tribe Member doit garer le Vässla Bike dans des Zones de Stationnement Désignées et, s'il n'existe aucune Zone de Stationnement Désignée, le Vässla Tribe Member garera toujours le véhicule d'une manière autorisée par la loi et ne bloquant pas les entrées des immeubles ou n'interférant pas avec l'utilisation des voies publiques ou des trottoirs par les piétons, ni avec la circulation, et nous permettant l'accès au véhicule.

Lors du stationnement du véhicule, le Vässla Tribe Member est tenu d'attacher et de verrouiller le véhicule à un objet à l'aide du cadenas fourni.

3. Utilisation du Vässla Bike et précautions

Seul le Vässla Tribe Member est autorisé à utiliser le Vässla Bike et le Vässla Tribe Member n'est pas autorisé à transporter une deuxième personne, un enfant ou un animal sur le Vässla Bike.

Lors de l'utilisation du Vässla Bike, le Vässla Tribe Member ne doit jamais excéder un poids maximum de 115 kg (kilogrammes), incluant les objets transportés par le Vässla Tribe Member.

Le Vässla Tribe Member déclare être physiquement apte et raisonnablement compétent à l'utilisation du Vässla Bike. Le Vässla Tribe Member assume l'ensemble des responsabilités et risques quant aux blessures et/ou problèmes de santé éventuels lorsqu'il décide d'utiliser le Vässla Bike.

Le Vässla Tribe Member est seul responsable d'évaluer son aptitude générale, son état de santé, les conditions météorologiques, notamment la pluie, le brouillard, la neige, la grêle, la verglas, la chaleur

VÄSSLA

ou les orages, ainsi que les autres facteurs et conditions susceptibles de générer tout risque lié à l'utilisation du Vässla Bike. Le Vässla Tribe Member comprend qu'il doit ajuster, adapter et calculer sa vitesse, son comportement de conduite et sa distance de freinage en conséquence.

Le Vässla Tribe Member comprend que la législation française stipule que les conducteurs de ce type de véhicule doivent emprunter les pistes cyclables et, s'il n'y en a pas, peuvent rouler dans les zones suivantes :

- Routes limitées 50 km/h
- Zones piétonnes : zone située en milieu bâti et réservée à la circulation des piétons, sous réserve que l'utilisateur adopte une vitesse modérée (6 km/h) et ne gêne pas les piétons.

La circulation sur les trottoirs est interdite, sauf autorisation du maire. Dans ce cas, l'utilisateur doit rouler à une vitesse modérée (6 km/h) et ne pas gêner les piétons.

Le Vässla Tribe Member convient de réaliser un contrôle de sécurité basique du Vässla Bike, y compris une inspection des roues, des freins, des phares, du cadre et du niveau de la batterie du Vässla Bike, ainsi qu'une vérification des dommages visibles et de toute usure inhabituelle ou excessive de toute sorte.

Le Vässla Tribe Member s'engage à ne pas utiliser le Vässla Bike en cas de problèmes visibles et de les signaler immédiatement à Vässla à l'adresse indiquée à la section 24.

Le Vässla Tribe Member accepte de prendre soin du Vässla Bike et de ne pas utiliser le Vässla Bike sur des routes non goudronnées, sur un terrain montagneux, dans l'eau et/ou des bassins, ou dans tout lieu interdit, illégal et/ou provoquant des nuisances auprès de tiers.

4. Entretien et maintenance

Le Vässla Tribe Member convient d'entretenir le Vässla Bike conformément aux directives fournies par Vässla. Toute maintenance, y compris la maintenance prévue, sera uniquement réalisée par un Vässla Care Partner agréé. Les périodes de maintenance et d'entretien planifiées sont incluses dans le prix de l'abonnement. Toute phase de maintenance, d'entretien ou de réparation supplémentaire pendant la durée de l'abonnement (*par ex.* en raison de dommages causés par le Vässla Tribe Member ou par une utilisation excessive) qui n'est pas couverte par la garantie du Vässla Bike sera effectuée aux frais du Vässla Tribe Member. Les exigences en matière d'entretien et de maintenance sont disponibles sur www.vassla.com.

L'entretien et la maintenance seront effectués par des Vässla Care Partners agréés. Dans les situations où un entretien ou une maintenance sont nécessaires, le Vässla Tribe Member est tenu de

contacter la Vässla Care Team respective par e-mail ou par le biais de notre site Internet. Le Vässla Care Partner contactera ensuite le Vässla Tribe Member sous 48 heures pour la réparation et la livraison et prendra les mesures qui s'imposent.

Le nombre de Vässla Bikes n'est pas illimité, ce qui signifie qu'ils ne sont pas toujours disponibles à tout moment.

Le Vässla Tribe Member accepte que Vässla cesse temporairement ses opérations dans certaines Zones d'Utilisation en raison des conditions saisonnières, ainsi que pour d'autres motifs comprenant, mais sans s'y limiter, une exigence de maintenance, ce qui peut restreindre ou annuler la disponibilité des Vässla Bikes.

5. Le Vässla Bike appartient à Vässla

Le Vässla Tribe Member reconnaît que le Vässla Bike demeure la propriété exclusive de Vässla pendant la durée de l'abonnement. Le Vässla Tribe Member n'est en aucun cas autorisé à modifier ou à utiliser le Vässla Bike à des fins commerciales ou à toute autre fin sans l'accord écrit préalable de Vässla. Si le Vässla Bike est utilisé à toute autre fin que des fins personnelles, Vässla est en droit de facturer des frais de 1200 EUR au Vässla Tribe Member.

En outre, le Vässla Tribe Member ne doit en aucun cas altérer, tenter d'obtenir un accès non autorisé à, modifier, pirater, faire une rétro-ingénierie sur ou réparer, tout matériel ou logiciel, tout code source ou toute information de Vässla, y compris la Vässla Club App, le Site Internet Vässla et le Vässla Bike, pour quelque motif que ce soit.

6. Assurance

Le Vässla Tribe Member doit s'assurer qu'il dispose d'une assurance responsabilité civile adéquate en ce qui concerne sa possession et son utilisation du Vässla Bike.

7. Restrictions de l'utilisation du Vässla Bike

Le Vässla Tribe Member ne doit pas utiliser le Vässla Bike sous l'emprise de l'alcool, de drogues, de médicaments ou de toute autre substance susceptible d'altérer la capacité du Vässla Tribe Member à utiliser le Vässla Bike en toute sécurité. Le Vässla Tribe Member convient de n'utiliser aucun appareil en conduisant un Vässla Bike, y compris, mais sans s'y limiter, un lecteur multimédia, un téléphone mobile, un appareil de messagerie texte, ou tout autre appareil susceptible de distraire le Vässla Tribe Member ou d'entraver son utilisation sécurisée du Vässla Bike.



8. Signalement d'incidents, du vol ou de la disparition

Le Vässla Tribe Member doit signaler tout(e) perte, vol, accident, collision, dommage ou blessure corporelle à Vässla dans les plus brefs délais.

En cas d'accident, que celui-ci ait été provoqué par le Vässla Tribe Member ou par un tiers, le Vässla Tribe Member est tenu 1) d'appeler la police immédiatement 2) d'appeler la Vässla Care Team immédiatement et de signaler le véhicule endommagé.

En cas de vol, que celui-ci concerne le véhicule dans son intégralité ou des pièces de ce dernier, telles que a) la batterie, b) les rétroviseurs, c) les roues et les enjoliveurs, d) d'autres pièces amovibles, le Vässla Tribe Member sera tenu de le signaler à Vässla dans les 24 heures, de restituer la clé à Vässla et de signaler la perte ou le vol à la police. Si le Vässla Bike n'était pas verrouillé, en raison du caractère haut de gamme de notre Vässla Bike et de sa batterie, le Vässla Tribe Member sera tenu de verser à Vässla une compensation de 1200 EUR pour le véhicule et de 350 EUR pour la batterie. Une fois le signalement effectué, le Vässla Tribe Member recevra un Vässla Bike de remplacement de la part de Vässla en fonction du stock disponible.

Si le Vässla Bike du Vässla Tribe Member a été signalé volé deux fois ou plus pendant une seule période de location, Vässla se réserve le droit de résilier le contrat avec effet immédiat sans frais supplémentaires pour le Vässla Tribe Member hormis les frais habituels stipulés au paragraphe 8 du présent contrat.

Si l'abonnement du Vässla Tribe Member inclut la location d'un panier amovible, le Vässla Tribe Member est tenu de retirer le panier lorsque le Vässla Bike est verrouillé et laissé sans surveillance. En cas de vol du panier, le Vässla Tribe Member sera facturé 10 EUR.

En cas d'incident au cours duquel le Vässla Bike était verrouillé et la batterie n'a pas été volée, le Vässla Tribe Member devra payer 150 EUR. En cas d'incident au cours duquel le Vässla Bike était verrouillé et la batterie a été volée, le Vässla Tribe Member devra payer 500 EUR.

En cas d'incident au cours duquel seule la batterie a été volée, le Vässla Tribe Member devra payer 350 EUR.

Si le Vässla Tribe Member n'effectue pas le signalement, effectue le signalement tardivement (après 24 h) ou ne restitue pas la clé du Vässla Bike, le Vässla Tribe Member sera tenu responsable de la perte ou du vol du Vässla Bike et

devra verser à Vässla une compensation d'un montant de 1200 EUR.

Afin d'éviter les incidents tels que la disparition, le vol ou les dommages, le Vässla Bike doit toujours être sécurisé à l'aide du cadenas fourni.

Si un Vässla Bike n'a pas été verrouillé / sécurisé et qu'un incident se produit, y compris un acte de vandalisme, la perte ou le vol, le Vässla Tribe Member devra verser des frais supplémentaires pour négligence d'un montant de 1200 EUR pour le Vässla Bike et de 350 EUR pour la batterie si celle-ci a été volée.

9. Responsabilité en cas de dommages

À l'exception de l'usure normale, le Vässla Bike doit être maintenu dans un état correct et fonctionnel en respectant de toute autre manière les conditions générales du contrat. Le Vässla Tribe Member doit traiter le Vässla Bike comme s'il lui appartenait.

Le Vässla Tribe Member est strictement responsable de la perte ou de l'endommagement du Vässla Bike jusqu'à sa restitution à Vässla en relation avec la résiliation du contrat, ainsi que de toute réclamation par un tiers résultant d'une utilisation inappropriée ou illicite du Vässla Bike. Le Vässla Tribe Member reconnaît ainsi que Vässla peut tenir le Vässla Tribe Member responsable de tout usage abusif, toute perte ou tout vol du Vässla Bike, y compris les conséquences, revendications, motifs d'action, pertes, responsabilités, franchises, dommages, blessures, frais et dépenses, pénalités ou débours de toutes sortes.

Si le Vässla Bike présente des dommages ou une usure ne correspondant pas à une utilisation normale du Vässla Bike, Vässla est en droit, à sa discrétion, de réclamer le coût des réparations au Vässla Tribe Member. La liste des tarifs des pièces de rechange peut être demandée par le Vässla Tribe Member.

En ce qui concerne les coûts extraordinaires facturés, Vässla se réserve le droit de débiter du compte bancaire le paiement des sommes dues, avant de livrer un nouveau Vässla Bike au Vässla Tribe Member.

10. Responsabilité en cas d'amendes, de frais, etc.

Le Vässla Tribe Member est exclusivement responsable en cas de violations liées au Vässla Bike, y compris le paiement de l'ensemble des amendes, sanctions et pénalités découlant de son utilisation.

En outre, pendant toute la durée de la période de location, le Vässla Tribe Member est pleinement

VÄSSLA

responsable de toutes les violations de la loi y compris, en particulier, les violations des règles et réglementations relatives à la circulation routière.

L'ensemble des amendes applicables et autres frais similaires liés à la possession ou à l'utilisation du Vässla Bike devra être réglé par le Vässla Tribe Member à l'autorité publique compétente.

Vässla est en droit de facturer au Vässla Tribe Member des frais de traitement de 15 EUR en cas d'amende.

Vässla se réserve le droit, dans le but de préserver ses intérêts, d'identifier le Vässla Tribe Member auprès des autorités ou de l'administration publique si une violation du code de la route a été commise (y compris, mais sans s'y limiter, des infractions routières).

Vässla est en droit de facturer au Vässla Tribe Member tout coût résultant d'infractions liées au Vässla Bike, y compris les recherches qu'elles impliquent, ainsi que les amendes, pénalités et frais juridiques encourus par Vässla.

Tout manquement au paiement des sommes dues par le Vässla Tribe Member pour les éléments susmentionnés octroie à Vässla le droit de résilier la présente relation contractuelle. En plus de ces sommes, Vässla peut également prendre des mesures afin de recouvrer d'autres réclamations pour pertes et dommages.

Le Vässla Tribe Member convient d'indemniser Vässla en ce qui concerne l'ensemble des amendes, pénalités, frais, coûts, frais de procédure et autres dépenses exigés par les autorités ou d'autres tiers à Vässla en raison desdites violations imputables au Vässla Tribe Member.

11. Le Vässla Bike est un véhicule électrique

Le Vässla Tribe Member reconnaît que le Vässla Bike est un véhicule électrique dont le fonctionnement exige des périodes de charges régulières. Le niveau de batterie restant du Vässla Bike diminuera lors du fonctionnement du Vässla Bike et au fil du temps, et ses capacités opérationnelles et sa vitesse sont susceptibles de diminuer ou de s'interrompre complètement à mesure que le niveau de la batterie diminue.

Le taux de diminution du niveau de batterie peut varier de temps à autre en raison de facteurs tels que le Vässla Bike lui-même et l'état de la batterie, les conditions météorologiques, l'état de la chaussée et/ou d'autres facteurs variables. La distance, vitesse et/ou la durée de fonctionnement disponible pour l'utilisation du Vässla Bike par le Vässla Tribe Member avant que le niveau de

puissance ne soit nul n'est en aucun cas garantie par Vässla.

Le Vässla Tribe Member comprend que la batterie peut présenter des problèmes techniques internes à l'égard desquels Vässla décline toute responsabilité.

Paiement et frais

12. Frais d'abonnement, etc.

Les frais et la caution applicables sont stipulés dans le formulaire d'abonnement. Dans chaque cas, les tarifs et autres frais peuvent être assujettis aux taxes et frais gouvernementaux applicables, qui peuvent être facturés et collectés par Vässla. Tous les frais et autres paiements payables par le Vässla Tribe Member tel que décrit dans les présentes conditions d'utilisation seront débités par Vässla sur la carte de crédit ou de débit du Vässla Tribe Member ou via tout autre mode de paiement.

En cas d'augmentation des coûts de Vässla due à une modification de la législation, des décisions ou ordonnances similaires publiées par les autorités publiques, les frais d'abonnement pourront être modifiés avec effet immédiat. Le Vässla Tribe Member sera informé de tout changement de ce type.

Les frais d'abonnement sont payables à l'avance (pour la première fois à la conclusion du contrat) et ne dépendent pas de la date réelle d'utilisation de l'objet. Ils ne seront pas remboursés si le Vässla Tribe Member restitue le Vässla Bike avant la fin de la durée de l'abonnement. Aucun crédit partiel ou remboursement ne sera accordé.

13. Moyens de paiement

Pour s'abonner au service de location d'un Vässla Bike, le Vässla Tribe Member doit fournir à Vässla les informations et détails d'une carte de crédit ou de débit en cours de validité. En fournissant à Vässla les informations et détails d'une carte de crédit ou de débit en cours de validité, le Vässla Tribe Member déclare et garantit à Vässla être autorisé à utiliser la carte ou le compte bancaire choisi. L'ensemble des frais engagés en raison des actions du Vässla Tribe Member sera débité de la carte de crédit ou de débit fournie ou du compte bancaire indiqué. L'ensemble des frais est assujetti aux taxes applicables et autres frais gouvernementaux locaux, qui peuvent également être facturés et collectés par Vässla.

Afin de contester tout montant débité par Vässla sur la carte de crédit ou de débit fournie par le Vässla Tribe Member, le Vässla Tribe Member doit contacter Vässla dans un délai d'un mois à compter

VÄSSLA

de la date de débit du montant contesté. Le Vässla Tribe Member doit fournir à Vässla toutes les informations jugées nécessaires par Vässla pour évaluer le montant contesté.

Le Vässla Tribe Member convient d'informer Vässla sans délai de toute modification liée à la carte de crédit ou de débit que le Vässla Tribe Member a autorisé Vässla à débiter.

14. Retards de paiement

Si les frais d'abonnement ou autres coûts ne sont pas payés ou si les virements sont annulés à tort, le Vässla Tribe Member est réputé de plein droit en retard de paiement. Le Vässla Tribe Member recevra alors un avis officiel exigeant le paiement des sommes dues dans un délai de 14 jours. Si le montant dû n'est pas payé dans le délai de 14 jours, Vässla se réserve le droit de confier le dossier à une agence de recouvrement. L'ensemble des coûts administratifs et des frais de recouvrement extrajudiciaires est à la charge du Vässla Tribe Member. Dans de tels cas, Vässla se réserve le droit de résilier le contrat immédiatement dans un délai d'un mois.

Clauses de non-responsabilité, responsabilité et indemnisation

15. Clause de non-responsabilité

Le Vässla Tribe Member reconnaît et convient que son utilisation du Vässla Bike s'effectue à ses propres risques.

Le Vässla Tribe Member reconnaît que le Vässla Bike est un véhicule électrique susceptible de présenter des dysfonctionnements, même si le Vässla Bike est correctement entretenu, et que de tels dysfonctionnements peuvent provoquer des blessures. Le Vässla Tribe Member reconnaît que la conduite d'un Vässla Bike implique de nombreux risques et dangers manifestes et peu évidents, susceptibles d'entraîner des blessures ou le décès du Vässla Tribe Member ou d'autres personnes, ainsi que des dommages matériels. Le Vässla Tribe Member convient que de tels risques et dangers ne peuvent pas toujours être anticipés ou évités et qu'ils relèvent de la responsabilité exclusive du Vässla Tribe Member, y compris, mais sans s'y limiter, le port d'un casque tel qu'exigé par la loi locale ou l'utilisation d'autres équipements de protection. Le Vässla Tribe Member reconnaît être responsable de tout(e) blessure, dommage et coût afférent liés à l'utilisation du Vässla Bike.

Le Vässla Tribe Member reconnaît que Vässla décline toute responsabilité en cas de perte, dommage, défaillance ou manquement provoqué par un événement échappant à notre contrôle, y compris une interruption de connectivité, des

pannes de courant, des émeutes, un incendie, des inondations, des tempêtes, une explosion, une guerre, une épidémie, une pandémie, des actes de sabotage, des mesures gouvernementales, des modifications des lois, des réglementations, des dispositions administratives et de toutes autres règles, ou des catastrophes naturelles.

Le Vässla Tribe Member note en outre que l'utilisation du Vässla Bike est soumise à la législation en vigueur et que ladite législation peut changer et empêcher l'utilisation du Vässla Bike.

En choisissant d'utiliser le Vässla Bike, le Vässla Tribe Member assume la pleine et entière responsabilité à l'égard de tous les risques et dangers liés, et le Vässla Tribe Member reconnaît que Vässla n'est responsable d'aucun dysfonctionnement du Vässla Bike, préjudice corporel, dommage ou coût provoqué par le Vässla Tribe Member à l'égard de toute personne ou de tout bien, y compris le Vässla Bike lui-même.

16. Responsabilité limitée

Le Vässla Tribe Member reconnaît et convient, dans les limites du droit impératif, que Vässla ne peut être tenu responsable d'aucune réclamation découlant de ou liée à l'utilisation ou à l'incapacité d'utiliser le Vässla Bike par le Vässla Tribe Member.

Le Vässla Tribe Member reconnaît et convient que, sauf en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle, Vässla n'est responsable d'aucune violation des présentes conditions d'utilisation ou violation par le Vässla Tribe Member de toute loi applicable en conséquence de ou pendant l'utilisation du Vässla Bike. La responsabilité de Vässla sera à tout moment limitée aux frais versés par le Vässla Tribe Member à Vässla en vertu des présentes.

17. Indemnisation

Le Vässla Tribe Member indemnifiera et exemptera Vässla en cas de pertes, procès, réclamations ou autres poursuites liées à ou découlant de l'utilisation du Vässla Bike par le Vässla Tribe Member ou toute violation des présentes conditions d'utilisation.

18. Droit de rétractation

Si l'abonnement est souscrit en remplissant le formulaire d'inscription sur le site Internet de Vässla (www.vassla.com) et que le Vässla Tribe Member est un consommateur, le Vässla Tribe Member dispose d'un droit de rétractation de l'abonnement avec effet immédiat sans fournir de justification, dans un délai de quatorze (14) jours après la réception de l'e-mail de confirmation d'abonnement,

VÄSSLA

en envoyant un avis de rétractation écrit à Vässla. Si le Vässla Tribe Member se rétracte de l'abonnement dans le délai de quatorze jours, des frais d'inscription de 49 EUR et l'abonnement seront facturés au Vässla Tribe Member sur une base de prorata pour le nombre de jours pendant lesquels le Vässla Bike était à la disposition du Vässla Tribe Member.

Vie Privée

19. Traitement des données personnelles

Vässla a besoin d'enregistrer et de traiter les données personnelles du Vässla Tribe Member telles que son nom, son adresse, son numéro de téléphone et son adresse e-mail, ses coordonnées bancaires et sa localisation géographique, et est l'unique contrôleur de ces données.

Vässla traite lesdites informations à des fins de gestion, d'exécution du contrat et de mise à disposition d'informations concernant le Vässla Bike. Si le Vässla Tribe Member l'y autorise, Vässla peut en outre utiliser lesdites informations pour fournir des services liés au véhicule ainsi que des services de marketing.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, Vässla se réserve le droit, si strictement nécessaire, de partager les données personnelles du client comme le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique avec le Vässla Care Partner MHM ainsi qu'avec le partenaire d'assurance de Vässla XXX.

Vous trouverez davantage d'informations détaillées, y compris la base juridique du traitement des données personnelles par Vässla, dans la politique de confidentialité en vigueur de Vässla (disponible sur www.vassla.com), qui s'applique au contrat.

Durée et résiliation

20. Durée

Le contrat entre en vigueur lorsque le Vässla Tribe Member signe l'abonnement au Vässla Bike et, sauf résiliation anticipée, demeure en vigueur pour la durée souscrite telle qu'énoncée dans le formulaire d'abonnement, à compter de la date de prise en charge du Vässla Bike par le Vässla Tribe Member.

La durée est soumise à un renouvellement automatique, sauf résiliation conformément à la section 22.

21. Spécifications concernant la durée de l'abonnement

L'abonnement octroie au titulaire l'accès à la fonctionnalité « Vässla Care », qui inclut les services suivants : réparation gratuite du Vässla Bike en cas de défauts survenant dans le cadre d'une utilisation normale et habituelle du Vässla Bike. Les exemples de tels défauts comprennent une crevaison, une panne de moteur, une roue arrachée, un phare cassé ; l'échange du Vässla Bike dans les limites du stock disponible et au sein de la ville dans laquelle le Vässla Bike a été livré au Vässla Tribe Member.

Lorsqu'un rendez-vous pour une livraison, un retour ou un entretien est prévu pour un Vässla Bike et que le Vässla Tribe Member ne s'y rend pas, alors des frais de non-présentation de 25 euros seront facturés.

Le forfait Tribe Standard pour le Vässla Tribe Member est de 6 mois. Vässla propose encore plus de flexibilité avec l'offre Tribe Flex (période de location d'un mois) incluant des frais supplémentaires uniques de mise en service d'un montant de 50 EUR. La tarification actuelle du forfait Tribe Standard et du forfait Tribe Flex est consultable sur le site Internet (<https://www.vassla.com>).

L'abonnement minimum pour le forfait Tribe Standard est de 6 mois, suivis d'un renouvellement de 6 mois avec préavis de résiliation d'un mois. Si le forfait Tribe Flex est sélectionné, une période de renouvellement d'un mois sera initiée si le Vässla Tribe Member décide de ne pas résilier. En cas de résiliation, le Vässla Tribe Member devra respecter un préavis de 14 jours. Le Vässla Tribe Member devra effectuer sa résiliation via le canal habituel « club@vassla.com ».

L'abonnement inclut la location du cadenas externe. Celui-ci doit être retourné à la fin de l'abonnement. Si le Vässla Tribe Member n'est pas en mesure de le retourner, Vässla facturera au Vässla Tribe Member la valeur du cadenas externe, d'un montant de 20 EUR.

À la fin de l'abonnement, si le Vässla Tribe Member manque les rendez-vous planifiés pour la restitution du Vässla Bike plus de deux fois en 48 heures, Vässla sera en droit de signaler le Vässla Bike comme volé et facturera au Vässla Tribe Member 1200 EUR de frais de restitution.

Vässla (entité) possède toujours un double des clés du Vässla Bike. En cas de perte ou de casse du siège ou du cadenas, une nouvelle clé doit être demandée à Vässla. Le coût d'une nouvelle clé est de 25 EUR par clé.



21. Prise en charge du Vässla Bike

Dès que le Vässla Tribe Member a signé le contrat d'abonnement et effectué le paiement des frais initiaux etc., le Vässla Tribe Member recevra le Vässla Bike par l'intermédiaire du Vässla Care Partner après la réservation d'un créneau horaire pour la livraison.

22. Résiliation par les parties

Chacune des parties est en droit de résilier le contrat à la fin de sa durée, en fournissant un préavis écrit (y compris un e-mail) d'au moins un (1) mois à l'autre partie.

Si l'abonnement n'est pas résilié conformément à cette disposition, la durée sera prolongée pour une période indéfinie, avec un préavis de résiliation d'un (1) mois par l'une ou l'autre des parties.

23. Résiliation par Vässla

À la résiliation du contrat conformément à la présente section, le Vässla Tribe Member règlera (i) l'ensemble des frais dus et exigibles ainsi que les autres paiements restant à effectuer en vertu du contrat ; (ii) l'ensemble des coûts encourus par Vässla en raison de la résiliation anticipée ; et (iii) l'ensemble des frais d'abonnement en souffrance pour la durée restante.

Aucune somme ou caution versée ne sera remboursée en cas de résiliation en vertu de la présente section.

24. À la résiliation, usure excessive

À la résiliation du contrat, le Vässla Bike (y compris ses accessoires) sera immédiatement restitué au point de prise en charge stipulé à la section 1 ou tout autre lieu tel que spécifié par Vässla, aux frais et risques du Vässla Tribe Member, et l'ensemble des frais et coûts en souffrance sera réglé. La responsabilité du Vässla Tribe Member à l'égard du Vässla Bike (y compris l'obligation de payer les frais

d'abonnement) cessera uniquement lorsque Vässla aura eu la possibilité de reprendre possession du Vässla Bike.

Divers

25. Contact

Vässla peut être contacté en envoyant un courriel à hi@vassla.com ou par courrier à Vässla France SAS, 101-109 rue Jean Jaurès, 92300 Levallois-Perret, France. Dans la mesure permise par la loi, les tribunaux de Paris auront la compétence exclusive concernant tout litige découlant directement ou indirectement du Contrat ou de sa validité.

26. Transfert

Vässla est en droit de transférer ou de céder, en tout ou partie, ses droits et/ou obligations en vertu du contrat, y compris le titre du Vässla Bike, sous réserve, cependant, des droits du Vässla Tribe Member conformément au contrat. Le Vässla Tribe Member n'est pas autorisé à transférer ou à céder le Vässla Bike ou toute partie de ce dernier.

27. Droit applicable et litiges

Le Contrat est régi par le droit français et sera interprété conformément à celui-ci.

Le Vässla Tribe Member convient que tout litige découlant du Contrat ou en relation avec celui-ci, la violation ou l'objet de celui-ci, sauf obligation contraire imposée par une loi impérative dans toute autre juridiction, sera régi par les lois françaises et réglé exclusivement par les tribunaux français, auprès du Tribunal de Grande Instance de Paris.

La Commission européenne propose une plateforme de résolution des litiges en ligne, disponible sur <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

28. Intégralité du Contrat et amendements

Le Vässla Tribe Member reconnaît que le Contrat contient l'accord intégré complet, final et exclusif entre le Vässla Tribe Member et Vässla relatif à son objet visé.

Vässla se réserve le droit d'amender, modifier ou corriger les présentes conditions d'utilisation à sa



seule discrétion. Toutes conditions d'utilisation ainsi modifiées seront disponibles sur www.vassla.com.

En continuant à utiliser le Vässla Bike après tout(e) amendement, modification ou correction, le Vässla Tribe Member accepte d'être lié par de tel(le)s amendements, modifications et corrections, sauf

obligations légales contraires, auquel cas ils s'appliqueront dans les meilleurs délais autorisés en vertu de la loi. Le Vässla Tribe Member est tenu d'examiner attentivement les conditions d'utilisation de manière régulière afin de rester informé de l'ensemble de ces amendements, modifications et corrections.

Offre spéciale

Avec le code « 1000BIKES », Vässla offre aux membres de sa tribu une réduction limitée dans le temps sur l'abonnement Urban pro.

- Les trois (3) premiers mois gratuits
- Puis 39 euros par mois pour les trois (3) mois suivants.

En utilisant le code mentionné ci-dessus, le membre de la tribu Vässla s'engage à souscrire à l'abonnement Urban Pro. Vässla se réserve le droit de facturer une pré-autorisation qui sera retenue pendant les 7 premiers jours de la période d'abonnement.

En utilisant le code mentionné ci-dessus, le membre de la tribu Vässla a le droit de résilier son

abonnement à tout moment pendant les six (6) premiers mois sans aucun frais.

Si le membre de la tribu Vässla ne résilie pas l'abonnement Urban Pro comme défini dans les paragraphes 22 et 23, l'abonnement se poursuivra pour la période des trois (3) mois suivants au prix normal indiqué sur le site internet de Vässla (<https://www.vassla.com/fr>). Les conditions générales énoncées dans le présent accord s'appliquent à cette offre.

Nos coupons de réduction sont soumis aux conditions générales. Un prélèvement unique de 300 euros pourra être effectué. Celui-ci sera remboursé à la fin de l'abonnement si les conditions générales sont respectées.

En cochant la case dans le formulaire d'inscription et en souscrivant ainsi au forfait d'abonnement, le Vässla Tribe Member confirme avoir lu et compris les modalités et les conséquences du contrat, et également avoir pleinement conscience du caractère juridique et contraignant du contrat.

**